

## TAXE SCOLAIRE

Les contribuables du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) recevront leur facture de taxe scolaire pour l'exercice débutant le 1er juillet 2025 et se terminant le 30 juin 2026.

Veillez noter les modalités suivantes :

**La date d'envoi du compte de taxe** : le 4 août 2025.

### **Dates d'échéance** :

Date d'échéance du 1er versement : le 4 septembre 2025

Date d'échéance du 2e versement (si applicable) : le 3 décembre 2025

### **Intérêts** :

8% l'an pour le 1er juillet 2025 au 30 juin 2026, à compter de la date d'échéance (excepté les arrérages sur lesquels les intérêts sont applicables quotidiennement).

### **Modes de paiement** :

1. Par paiement électronique (sur votre site bancaire, pour nous ajouter comme fournisseur faire la recherche avec le mot « OUTAOUAIS »);
2. Dans toutes les institutions financières;
3. Par la poste.

### **Avis important - Fermeture du comptoir de la taxe scolaire du CSSPO**

**Veillez noter qu'à compter du 18 juillet 2025, le comptoir de la taxe scolaire sera fermé au public de façon permanente.**

Tout contribuable qui a changé d'adresse ou n'a pas reçu sa facture de taxe scolaire est prié de communiquer avec le service de la taxe scolaire du CSSPO par téléphone au 819 771-4548, poste 856720, ou par courrier électronique : [taxe.srf@csspo.gouv.qc.ca](mailto:taxe.srf@csspo.gouv.qc.ca) afin d'éviter des frais supplémentaires. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous référer à [www.csspo.gouv.qc.ca/taxe-scolaire](http://www.csspo.gouv.qc.ca/taxe-scolaire).